

Connectivité numérique
Bluetown veut miser sur le Gabon p4

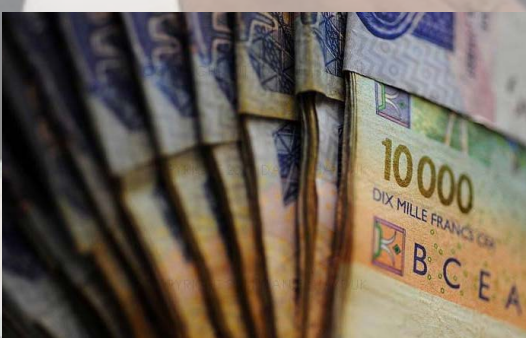
Transport aérien
Camair-Co va desservir le Gabon p7

Mayumba
Futur hub industriel p8



PROJET DE BUDGET 2018

- p.2** Les investissements et les secteurs sociaux favorisés
- p.3** En cohérence avec le PRE
- p.4** Économie informelle
Le PLF 2018 s'y intéresse



**Avenir
du franc
CFA** | Les perspectives
s'éclaircissent
p.5



2 **Projet de budget 2018**

Les investissements et les secteurs sociaux favorisés

Publié le 13 Octobre 2017
www.ledefigabon.com

Le projet de Loi de finances 2018 a été adopté en Conseil des ministres, le 12 octobre. Cette fois, le budget de l'Etat met l'accent sur les investissements, tout en favorisant les secteurs sociaux de base. Ceci se concrétise par une hausse des dépenses d'investissement de quelque 11,6 milliards de FCFA par rapport à l'exercice précédent.

Les dépenses d'investissements prévues seront axées essentiellement sur le renforcement des projets de développement des infrastructures de transports au Gabon, la

production et l'approvisionnement en eau et en électricité ainsi que la réduction de la fracture numérique. 263,8 milliards de FCFA sont destinés à ces postes dans le projet de budget qui sera soumis bientôt au parlement.

A cet effet, l'on note une certaine baisse sur les dépenses de personnel et sur les charges financières de la dette afin de favoriser les investissements. Une baisse de 200 millions de FCFA est ainsi opérée sur les dépenses de personnel, car sur ce plan particulier beaucoup d'effort a été déployé par les différents départements concernés afin d'éviter un certain abus et dans le but de mieux maîtriser les dépenses publiques.

Amélioration des recettes

En outre, les dépenses de fonctionnement, comprenant les Comptes d'affectation spéciale (CAS) et les attributions de produits se chiffrent à 1316,3 milliards de FCFA, contre 1163,8 milliards de FCFA pour le budget rectifié de 2017. Ce qui représente une augmentation de 152,5 milliards de FCFA grâce à une meilleure traçabilité des dépenses supportées par les recettes affectées.

Le budget de l'Etat s'articule essentiellement sur au moins quatre axes. A savoir, l'effort de mobilisation des recettes fiscales et douanières, la maîtrise et l'assainissement des dépenses publiques, notamment l'apurement de la dette intérieure, la maîtrise de la masse salariale et la poursuite de la politique sociale du Gouvernement Gabonais.

On remarque aussi dans le projet de budget une amélioration globale des recettes : 128 milliards de FCFA d'augmentation par rapport à cette année, pour les recettes budgétaires, ce qui permettrait des recettes totalisant 1 884,6 milliards de FCFA auxquelles s'ajoutent 846,2 milliards de FCFA au titre de

financement et de trésorerie, issues des tirages classiques, des émissions de titres publics et des appuis budgétaires des partenaires financiers bilatéraux et multilatéraux.

Plan de relance de l'économie

Concernant les recettes internes, l'amélioration sera rendue possible grâce au renforcement des opérations de mobilisation des recettes fiscales et douanières. Des dispositions pour élargir l'assiette fiscale seront ainsi établies, pour ne citer que la mise en œuvre des Dispositions relatives à l'Impôt Synthétique Libérateur (ISL). Il s'agit ici de renforcer l'esprit de civisme et de solidarité des citoyens contribuables. Mais c'est également une mesure pour réduire significativement le poids du secteur informel dans l'économie gabonaise.

Le projet de Budget 2018 tient compte ainsi des contraintes existantes, tout en se focalisant sur la mise en œuvre du Plan de relance de l'économie (PRE) et sur l'accord signé entre le Fonds Monétaire International (FMI) et l'Etat Gabonais en juin 2017.

En cohérence avec le PRE

Publié le 12 Octobre 2017
www.ledefigabon.com

Le Plan de Relance de l'Économie (PRE) a servi de base à la définition des orientations du projet de budget pour l'exercice 2018, fraîchement adopté en Conseil des ministres. Mais le document s'inscrit également dans le cadre de l'accord signé entre l'État Gabonais et le Fonds Monétaire International en juin 2017, pour une durée de trois ans.

On remarquera ainsi que la politique budgétaire du gouvernement s'articule autour de trois axes principaux : l'effort de mobilisation des recettes fiscales et douanières ; la maîtrise et l'assainissement des dépenses

publiques, notamment l'apurement de la dette intérieure et la maîtrise de la masse salariale tout en préservant les secteurs prioritaires ; et la poursuite de la politique gouvernementale sur le plan social.

Les prévisions du cadrage macroéconomique et budgétaire, pour l'année 2018, affichent des opérations budgétaires et de trésorerie équilibrées en ressources et en charges à 2 688 ,8 milliards de FCFA, contre 2.860,0 milliards de FCFA dans la loi de finances rectificative 2017, soit une diminution de 171,2 milliards de FCFA.

Ces chiffres justifient l'option retenue par l'Etat en matière de maîtrise de la dépense publique. Les dépenses sont plafonnées à 2.032,7 milliards de FCFA. Les recettes devraient pour leur part s'améliorer grâce aux mesures de renforcement des opérations de mobilisation des recettes fiscales et douanières. Ainsi, les recettes budgétaires attendues sont de 1.842,6 milliards de FCFA, soit une augmentation de 128 milliards de FCFA.

A noter en outre l'effort particulier déployé par le gouvernement afin d'améliorer la lisibilité et la qualité de l'informa-

tion budgétaire. Comme celui de respecter rigoureusement les dispositions de la loi organique de mai 2015 relative aux lois de finances et à l'exécution du budget, en matière de recettes affectées d'une part, les travaux visant à réintégrer les démembrements de l'Etat dans la comptabilité budgétaire d'autre part. Une volonté d'aller vers la transparence budgétaire qui a entraîné l'augmentation significative des Comptes d'Affectation Spéciale (CAS) afin de mettre en évidence et de suivre les recettes budgétaires affectées à une mission particulière.

Économie informelle

Publié le 14 Octobre 2017
www.ledefigabon.com



Selon un classement publié par le Fonds monétaire international (FMI), le Gabon est le pays d'Afrique centrale où le secteur informel est le plus important. Il représenterait entre 40 et 50 % du PIB. Sur le continent, le pays se classe au 33e rang sur 37 pays étudiés. Raison pour laquelle, le projet de loi des finances 2018 porte une attention particulière à ce phénomène.

Ainsi, outre la procédure spéciale d'aide à la régularisation fiscale, qui concerne les contribuables qui ont un passif fiscal latent et qui se présentent spontanément auprès des services fiscaux, le gouvernement a pris des dispositions pour l'instauration notamment de l'Impôt Synthétique Libératoire (ISL).

L'objectif, à travers cette mesure nouvelle, est d'élargir l'assiette fiscale et d'augmenter les possibilités de ressources. Divers secteurs d'activités sont ainsi concernés par l'ISL et force est de remarquer que ce sont les plus touchés par le fléau de l'économie souterraine : commerce de charbon de bois, petit commerce de détails, briquetterie, vente de bétail, boutiques de coiffure, réparation de voiture...

Les techniciens qui se sont penchés sur le projet de Loi de finances auraient longuement discuté et étudié les différents cas et les différentes activités commerciales concernés avant la fixation des montants, tout en étant persuadés que l'ISL ne doit pas être un fardeau pour les acteurs économiques du pays mais plutôt un outil de promotion du développement pour le Gabon.

Notons enfin que dans la note sur le PLF 2018, il est souligné que le document donne la priorité en matière de politique budgétaire au renforcement de la viabilité des finances publiques avec la poursuite de l'effort de mobilisation des recettes fiscales et douanières. Et une source proche du ministère du Budget et des Comptes Publics a confié que l'Etat mise aussi sur le civisme des contribuables pour atteindre ses objectifs de recettes.



Avenir du franc CFA

Publié le 08 Octobre 2017
www.ledefigabon.com

Les perspectives s'éclaircissent

5

Les 14 pays de la zone franc et le ministère français en charge de l'Economie se sont accordés sur des initiatives à prendre pour améliorer la mobilisation des ressources nécessaires pour financer la croissance qui a connu un coup suite à la chute des prix des matières premières et des hydrocarbures.

Les parties concernées ont en outre fait le constat de la nécessité de trouver des solutions efficaces pour garantir la soutenabilité de la dette, notamment au sein de la zone CEMAC. Le but étant de préserver les équilibres internes et externes des Etats. Pour assurer le bon fonctionnement des unions monétaires, les ministres des Finances, les gouverneurs des banques centrales et les présidents des institutions régionales se sont accordés sur l'importance de se coordonner.

A signaler qu'un outil interne a été mis en place afin de suivre la réalisation des recom-

mandations formulées au cours des dernières rencontres. Et les responsables affirment être optimistes quant à la « montée en puissance progressive » de cet outil au cours des futures réunions semestrielles. De quoi contribuer, selon les observateurs, à renforcer « son caractère opérationnel et à améliorer la stabilité monétaire dans la zone ».

La partie française souhaite pour sa part que l'on distingue les problèmes économiques causés par la baisse significative des cours des matières premières et le fait d'appartenir à une zone monétaire commune. Pour le ministre de l'Economie, Bruno Lemaire, la monnaie a pour rôle d'assurer la stabilité et la protection contre l'inflation des économies des épargnants et estime que les objectifs ont été atteints.

Enfin répondant à ceux qui prédisent une dévaluation prochaine du franc CFA, le ministre a appelé à ne pas « écouter les oiseaux de mauvais augure ».



Connectivité numérique

Publié le 10 Octobre 2017
www.ledefigabon.com

Bluetown veut miser sur le Gabon

6

Opérant dans le développement de connexions wi-fi via des bornes satellitaires, l'entreprise danoise Bluetown est particulièrement intéressée par l'engagement du gouvernement gabonais en faveur du développement des TIC. Elle a ainsi affirmé être captée par les présentations faites dernièrement par Carlos Bounbou, ambassadeur du Gabon en Corée du Sud.

Selon l'agence Ecofin, c'est à l'occasion de la tenue dans la ville de Busan en Corée du Sud, du Forum international des télécommunications, axé sur la croissance de l'économie numérique et la promotion des PME technologiques, que la firme scandinave a manifesté son intérêt pour des investissements futurs au Gabon auprès des autorités présentes à cet événement.

C'est fort de cette réalité que Bluetown a décidé de mettre son expertise et son expérience au service du pays, en l'aidant à développer une connexion wi-fi par le déploiement de bornes d'accès connectées par voie satellitaire sur l'ensemble du territoire national.

L'opérateur danois déjà présent en Afrique, en Tanzanie et au Ghana, développe et propose des solutions internet adaptées aux régions les plus enclavées du monde. Celles-ci fonctionnent à partir de l'énergie solaire ou encore des batteries rechargeables. Les stations de l'entreprise fournissent une connexion internet haut-débit à des coûts démocratisés et offrent un accès rapide et facile pour le e-learning, l'e-santé et l'e-gouvernance.

Au Gabon, sur une population de 1,8 million d'habitants, 1,638 million sont abonnés à internet à travers leurs téléphones portables, bien que le nombre d'abonnés à l'ADSL ne connaisse pas la même fulgurance.

Ecofin a aussi rappelé que selon un rapport de la Commission des Nations unies sur les télécommunications, rendu public le 14 septembre dernier, 48% de la population mondiale a accès à Internet. Dans le même temps, 3,9 milliards de personnes en sont encore privées et la fracture numérique entre pays développés et pays en développement se creuse davantage.



Transport aérien

Camair-Co va desservir le Gabon

Publié le 11 Octobre 2017
www.ledefigabon.com

La compagnie aérienne camerounaise Camair-Co a annoncé qu'elle va desservir le Gabon à travers quatre vols par semaine à compter du 27 octobre prochain. Les vols de la compagnie seront programmés les lundis, mercredis, vendredis et dimanches.

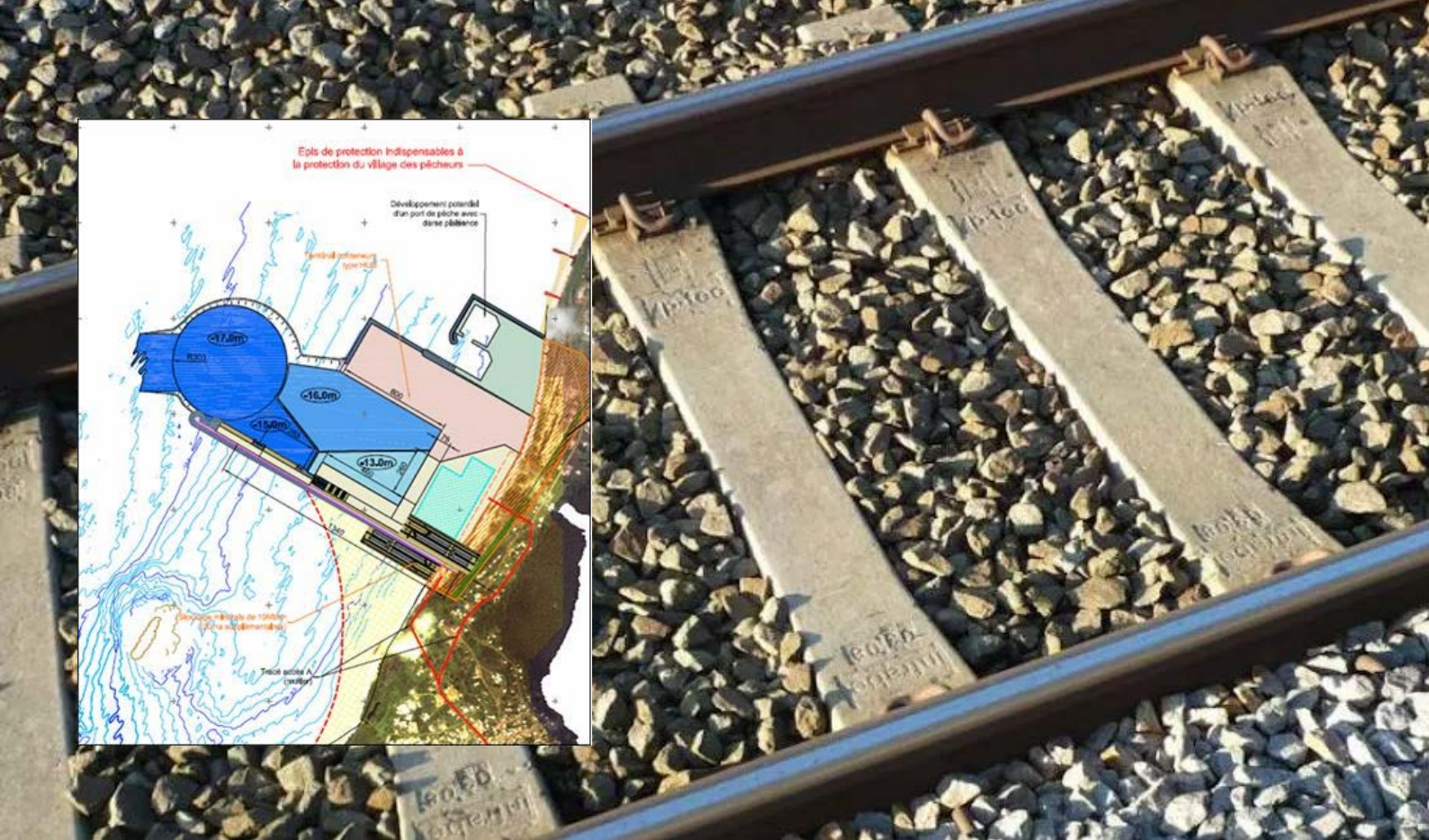
L'aéroport de Libreville s'apprête ainsi à recevoir régulièrement sur son tarmac les vols de la compagnie camerounaise.

Dès la fin de ce mois, Camair-Co rejoint les quelques quinzaines de compagnies aériennes qui desservent déjà régulièrement le Gabon.

Pour la compagnie aérienne camerounaise, les vols vers Libreville apporteront sans doute un plus. Le lancement de ces vols s'inscrit, en effet, dans le cadre d'une nouvelle politique de desserte des pays voisins du Cameroun, sur la base du slogan "Cap sur la région".

C'est dans cette optique que Camair-Co a lancé également des vols vers Bangui (Centrafrique), Dakar (Sénégal), Abidjan (Côte d'Ivoire,) Cotonou (Bénin) et Ndjamena (Tchad). Et ce, conformément aux recommandations de Boeing Consulting depuis 2016, dans un souci de redressement de la compagnie. Le cabinet américain de conseil sur le transport aérien a ainsi recommandé à ce moment l'extension du réseau aérien de Camair-Co à 23 destinations ainsi que la modernisation de sa flotte pour faire face à la concurrence et à la demande au niveau de la région.

Camair-Co envisage donc d'augmenter sa flotte, qui devrait passer de 5 à 12 aéronefs dès les prochains mois pour répondre à la demande. Le système de maintenance sera également amélioré, toujours sur la base des recommandations de Boeing Consulting. Un nouveau départ pour la compagnie camerounaise. Les responsables en sont plutôt optimistes.



Mayumba

Publié le 08 Octobre 2017
www.ledefigabon.com

Futur hub industriel

La construction d'une ligne de chemin de fer à destination du port en eaux profondes de Mayumba, dans la province de la Nyanga, fait partie des projets du gouvernement gabonais en matière d'investissements structurants. Selon l'agence Ecofin, cette ville du sud du Gabon est appelée à devenir un hub industriel dans les années à venir et devrait, à l'instar de Port-Gentil, attirer une importante main d'œuvre.

Cette partie du Gabon, qui a déjà bénéficié d'infrastructures routières, nouvellement construites et inaugurées par le chef de l'Etat, Ali Bongo Ondimba, est appelée à devenir un pôle de croissance suivant les orientations de la stratégie nationale d'industrialisation : les hydrocarbures, les mines et la métallurgie, l'agro-industrie, les industries du bois et les industries de la pêche devraient s'y développer à grande échelle.

Dans cette perspective, le gouvernement pro-

jette de nouvelles infrastructures de transport et de logistique, afin de décongestionner les routes, les ports et de rendre plus compétitif l'acheminement des marchandises vers les centres urbains et les pays de la sous-région.

Au cours des dernières années, le transport ferroviaire au Gabon a connu une importante progression. Ceci a été rendu possible grâce surtout à l'évolution constatée dans le transport de marchandises, en hausse de 50% sur une période de cinq ans. En termes de chiffres d'affaire, la hausse enregistrée sur la même période a été de 31%. Le transport de voyageurs a connu une progression mais assez modérée.

Des investissements ont été réalisés durant les dernières années. Actuellement, le réseau ferroviaire existant, estimé à 700 km, ne suffit plus tellement pour répondre aux besoins du pays. D'où la mise en œuvre du projet d'une autre ligne ferroviaire à destination du port de Mayumba